

**Bureau du 1 mars 2004**

**Décision n° B-2004-2097**

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Revente, à l'Opac du Grand Lyon, d'une propriété située 90, route de la Libération**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 18 février 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

A la demande de l'Opac du Grand Lyon et afin de permettre la location à une famille modeste moyennant un loyer modéré, la Communauté urbaine a préempté au prix de 161 500 €, libre de toute location ou occupation, une copropriété située 90, route de la Libération à Sainte Foy lès Lyon.

Il s'agit d'un bâtiment à usage d'habitation élevé d'un étage sur rez-de-chaussée d'une superficie habitable de 105,13 mètres carrés, édifié sur une parcelle de terrain de 314 mètres carrés cadastrée sous le numéro 281 de la section AX.

Aux termes de la promesse d'achat qui est présentée au Bureau, l'Opac du Grand Lyon qui préfinance cette acquisition s'est engagé à racheter à la Communauté urbaine lesdits biens au prix de 161 500 € précité, libres de toute location ou occupation, admis par les services fiscaux et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition ;

Vu ladite promesse d'achat ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la promesse d'achat qui lui est soumise.

**2° - Autorise** monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Le montant** de 161 500 € résultant de cette cession ainsi que les frais d'actes notariés feront l'objet d'une inscription en recettes au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2004 - compte 458 200 - fonction 824 - opération n° 0097.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,